

Comment vous inscrire EDMD_Inscription 2021-2022 ?

Cette année, les inscriptions auront lieu en ligne via l'espace citoyen de la ville.

Les familles effectuent leurs inscriptions en se connectant à leur compte depuis le site : <https://www.espace-citoyens.net/elb/espace-citoyens/>

- Pour les Enghiennois, merci de bien vouloir vous connecter à votre espace.
- Pour les non Enghiennois, vous devez créer un espace.

Création de l'espace :

MON ESPACE PERSO
 contactedmd

 J'ai oublié mon mot de passe. Connexion

JE N'AI PAS D'ESPACE
 Créez votre espace personnel qui vous donnera accès au tableau de bord de vos demandes existantes, à votre espace de stockage sécurisé et à d'autres fonctionnalités facilitant votre relation avec la mairie d'Enghien-les-Bains.
 Créer mon espace

BIENVENUE SUR VOTRE ESPACE CITOYEN
 Nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue sur l'Espace Citoyens, destiné à faciliter vos démarches liées à votre vie quotidienne et citoyenne.

COMMUNICATION DE MONSIEUR LE MAIRE
 Madame, Monsieur, Cher parent,
 Je profite à votre connaissance que dans le prolongement des tests salivaires déjà organisés par l'Éducation nationale depuis mars dernier, la municipalité que je dirige, a décidé de mettre en place des tests salivaires sur la base du volontariat pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires publiques.
 Pour ce faire, nous avons fait appel au Laboratoire I-METRIX en lien avec l'Assurance Maladie.
 Un kit de prélèvement et d'analyse France sera utilisé, conforme aux spécifications de la Haute Autorité de Santé (HAS) et autorisé par le ministère de la Santé (FRANCO/COVID-19 après avis Anses). Les performances obtenues sur prélèvements salivaires (SOPHIX/ANPELQ/COVID-SALIV-COV-2) sont pour le spécifité de 100 % et pour la sensibilité de 98,8%.
 Afin, une équipe dédiée se déplacera avec le matériel nécessaire sur chaque école maternelle et élémentaire afin d'assurer les prélèvements.
 Le laboratoire fonctionnera dans nos écoles à partir du 22 mai 2021 sur toute la semaine et procédera aux tests. Les prélèvements seront réalisés en préférence le soir, afin que les résultats soient disponibles le lendemain.
 Aussi et pour les familles qui souhaitent faire tester leur enfant, nous devrions impérativement nous retourner avant le 5 mai 2021, l'expiration journalière (en plus points) d'un nombre limité par vos soins.
 Vous serez donc alors prêt à charger et mail le vendredi de 17h à 17h30 ou de 17h30 à 18h00 2021 sur le temps scolaire. Dans la mesure où son enseignement, il sera ACCOMPAGNÉ DE SON ADJONCTÉ EN ACCORD MATERNELLE D'UN ANIMATEUR D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.
 Le test est rapide et simple pour l'enfant : un échantillon (digne) placé sous sa langue durant 3 min le temps qu'il s'inspire de sa salive et COVID-19 !
 Le jour de prélèvement, le laboratoire disposera d'une ordonnance fermée, à mettre dans le carnet de liaison, contenant le numéro de dossier, le mot de passe et la procédure pour récupérer les résultats.
 Le laboratoire contactera directement les familles pour l'envoi avec un tout positif. Plus il transmettra à une personne référente de la direction de l'école publique les résultats anonymisés. Cependant, 2 enfants attendent dans le carnet de liaison !
 Votre attention sur le fait que seuls les enfants ayant reçu la formalisation de consentement et de consentement pour la réalisation d'un examen de diagnostic de la COVID-19 utilisant les tests sur prélèvement salivaires pour une personne mineure pourront bénéficier du test et être inscrits sur une liste de passage.
 Le laboratoire automatisant la procédure (voir accompagnement), il faudra impérativement que tous les élèves inscrits sur la liste soient présents le jour des prélèvements.
 Si vous pouvez constater que sur votre inscription, elle n'a pas été prise en compte, veuillez nous solliciter afin d'améliorer la situation sanitaire actuelle et si vous souhaitez nous solliciter nous contacter en cette période particulière.
 Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher parent, l'assurance de ma considération distinguée.
 Philippe BURON

ACTUALITES
 Informations Coronavirus Préventions relatives au virus Covid-19
 Lire la suite
 Séjour été 15-17 ans
 Chaque année, la ville organise des séjours été pour les adolescents âgés de 12-17 ans.
 Lire la suite
 Séjour été 6-11 ans
 Chaque année, la ville organise des séjours été pour les enfants âgés de 6-11 ans.
 Lire la suite
 Chantier de jeunes
 Tu as entre 14 et 20 ans et tu es disponible cet été, alors inscris-toi au chantier de jeunes et reçoit en contre-partie une bourse de 300€ !

Transmettez-nous vos demandes à partir des formulaires disponibles en ligne :

1. Suivre les étapes et remplissez les champs concernant le représentant légal jusqu'à l'onglet « Authentification ».
2. Toute demande de création d'espace doit être validée par les services de la Mairie. Il faudra attendre la validation avant de pouvoir créer votre entourage puis vous inscrire.
3. Pour créer un membre de votre famille, aller dans « Entourage ».

Inscription :

1. Dans « Ma Famille », puis « Créer une inscription », cliquez sur « EDMD_Inscriptions 2021-2022 ».



2. Prenez le temps de lire la page d'introduction.
3. Suivez les étapes.
 - a. Déroulez l'intégralité du bulletin d'inscription en complétant tous les champs obligatoires.
 - b. Par défaut, le choix des listes déroulantes est « Non concerné ».
Ajoutez les pièces jointes (Formats acceptés : pdf, png, jpg, bmp, odt, docx, doc, csv ; Taille maximum d'un fichier : 3200 Ko ; Nombre maximum de fichiers : 4.) / ou pièces à fournir (Formats acceptés : bmp, jpg, jpeg, gif, tif, tiff, png, pdf ; Taille maximum d'un fichier : 500 ko ; Nombre maximum de fichiers : 4) demandées. Aucune demande ne pourra être traitée sans les pièces jointes associées. ATTENTION : les documents doivent être scannés et non photographiés.
 - c. Relisez l'ensemble de vos choix.
 - d. Validez.
4. En cas de problème, vous pouvez nous contacter par téléphone au : 01.39.64.11.67 : ou par mail : edmdinscription@enghien95.fr.